

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 29 mars 2014

L'an deux mil quatorze, le 29 mars, à onze heures,

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint Martin l'Ars, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Conseil, sous la présidence de M. Xavier DIOT, Maire.

<u>Etaient présents</u>: M. Xavier DIOT, Patrick VIGNAUD, François VIVION, Vincent PIERRE, Bruno BAUDOUIN, Annick BIGUET, Alison MCDONAGH, Nathalin CLEUET, Aurélie RENOUST, Christian BARRACHIM, Edmond BERNARD

Etaient absents:

Est désigné secrétaire de séance : Mme Aurélie RENOUST

Date de convocation : 24 mars 2014 Nombre de conseillers municipaux :

Date d'affichage: 24 mars 2014 - présents: 11 - votants: 11

Le Conseil Municipal accepte le compte rendu de la réunion précédente.

Ordre du iour

- 1. Election du maire
- 2. Fixation du nombre d'adjoints
- 3. Election des adjoints

++++++++

Election du maire

Le plus âgé des membres présents du conseil municipal a pris la présidence de l'assemblée (art L 2122-8 du code général des collectivités territoriales). Il a procédé à l'appel nominal des membres du Conseil, a dénombré 11 conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L 2121-17 du CGCT était remplie. Il a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l'élection du maire.

Candidat : Xavier DIOT Résultat du premier tour :

Nombre de votants : 11
Nombre de suffrages déclarés nuls : 1
Nombre de suffrages exprimés : 10
Majorité absolue : 6

M. Xavier DIOT a été proclamé maire et a été immédiatement installé.

DELIBERATION 2014-020 : Fixation du nombre d'adjoints

Vu les articles L2121-2 et R 2121-3 du code général des collectivités territoriales,

Considérant qu'il convient de déterminer le nombre des adjoints au maire sans que celuici puisse excéder 30% de l'effectif du conseil municipal,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

de fixer le nombre d'adjoints au maire à 3

Election des adjoints

Sous la présidence de monsieur Xavier DIOT, élu maire, le conseil municipal a été invité à procéder à l'élection des adjoints.

Election du premier adjoint

Candidat : Alison MCDONAGH Résultat du premier tour :

Nombre de votants : 11
Nombre de suffrages déclarés nuls : 1
Nombre de suffrages exprimés : 10
Majorité absolue : 6

Mme Alison MCDONAGH a été proclamée première adjointe et immédiatement installée.

Election du deuxième adjoint

Candidat : Patrick VIGNAUD Résultat du premier tour :

Nombre de votants : 11
Nombre de suffrages déclarés nuls : 1
Nombre de suffrages exprimés : 10
Majorité absolue : 6

M. Patrick VIGNAUD a été proclamé deuxième adjoint et immédiatement installé.

Election du troisième adjoint

Candidat : Nathalin CLEUET Résultat du premier tour :

Nombre de votants : 11
Nombre de suffrages déclarés nuls : 1
Nombre de suffrages exprimés : 10
Majorité absolue : 6

M. Nathalin CLEUET a été proclamé troisième adjoint et immédiatement installé.

Le secrétaire de séance

Le Maire